

Relevé de décisions
Réseau d'aide aux victimes LGBTQI+
Mairie du 10^e arrondissement

20 mars 2019

Les axes de travail ayant été fléchés comme prioritaires par les partenaires :

1) **Faciliter les interventions en milieu scolaire** par la mise en lien des associations et des établissements de l'arrondissement

2) **Améliorer l'orientation des victimes vers les bons interlocuteurs**, et avoir une interconnaissance des partenaires.

Outils : flyers, une page dédiée sur le site internet de la Mairie du 10^e, fiche recensant les partenaires et leurs possibilités d'actions

Ces communications pourraient être distribuées notamment au commissariat, Centre Paris Anim'...

3) **Sensibiliser les témoins des actes LGBT-phobes**

4) **Permettre la formation et/ou sensibilisation** des acteurs jeunesse de l'arrondissement

5) **Comment lier réseaux sociaux et prise en charge des victimes**, ainsi que la diffusion d'un message positif

Prochaine réunion : automne 2019.

Pour tout contact : Eloise Camax, 01.71.19.24.48/ eloise.camax@paris.fr »

- I. **Ouverture par Alexandra Cordebard, Maire du 10^e arrondissement, Emmanuel Grégoire**, 1er Adjoint à la Maire de Paris chargé du Budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements, **Colombe Brossel**, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la Sécurité, de la Prévention, des Quartiers populaires et de l'Intégration, et **Hélène Bidard** Adjointe à la Maire en charge de l'égalité Femmes/Hommes, lutte contre les discriminations et Droits Humains :

Les élus parisiens rappellent l'importance pour les institutions de s'adapter aux besoins des Parisiens et donc aux habitants du 10^e arrondissement. Une réponse ciblée doit donc être apportée en fonction des enjeux LGBTQI+. Ce réseau d'aide aux victimes est le premier à Paris, et sera donc regardé afin d'être peut-être essaimé dans d'autres arrondissements.

Mme Brossel a rappelé que la création d'un réseau d'aide aux victimes s'inscrit pleinement dans les orientations du Schéma Départemental d'Aide aux Victimes d'Infractions pénales (SDAV) et du Contrat de Prévention et de Sécurité du 10^e arrondissement (2015-2020).

Commissariat du 10^e arrondissement-Commissaire Central Adjoint (Jérémy RANSINANGUE) : le commissariat du 10^e arrondissement est impliqué dans l'amélioration de l'accueil des personnes victimes de LGBT-phobie. Un référent est nommé dans tous les commissariats, dont celui du 10^e arrondissement. Il sera formé, et saura conduire une audition de victime de ce genre de violence. Le référent assure un suivi de la plainte et de l'enquête pénale. De plus, les personnes victimes d'agressions LGBT-phobie pourront être accompagnées d'un ami, d'un membre de sa famille ou bien d'une association lors de son dépôt de plainte.

En outre, afin de faciliter l'accès au droit, les pré-plaintes en ligne sont possibles.

Les référents MPCE (mission prévention conseil écoute) restent sensibles au harcèlement en milieu scolaire

II. Diagnostic et tour de table des acteurs, présidé par Alexandra Cordebard, Maire du 10^{ème} arrondissement

Proviseur du lycée Siegfried (Joseph Boix) : bien que les professeurs bénéficient d'une formation initiale de bonne qualité, le lycée est très ouvert à l'accueil d'intervenants extérieurs afin d'apporter une autre écoute. Le conseil de la vie lycéenne est très actif et travaille sur des thématiques définies avec les professeurs.

La DILCRAH (Yohann Roszewitch- Conseiller en charge de la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT) : le nombre de plaintes est en augmentation (janvier à octobre 2018). Cela ne signifie pas forcément que les actes homophobes sont en recrudescence, mais peut-être que le dépôt de plainte est devenu plus systématique, et que la parole s'est libérée.

Concernant les réseaux sociaux, l'État travaille avec Facebook afin de créer une loi pour la suppression rapide des messages LGBT-phobes. Le Gouvernement soutient la dimension locale de la lutte contre les violences à l'encontre des personnes LGBTQI+ par le financement de 878 projets locaux dédiés à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT financés en 2019.

(<https://www.gouvernement.fr/lancement-de-la-semaine-d-education-et-d-actions-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-2019>).

SOS Homophobie (Sylvie Gras) : créée il y a 25 ans, SOS Homophobie dispose d'une ligne d'écoute téléphonique anonyme (01.48.06.42.41), mais a également su s'adapter aux évolutions des pratiques, avec la possibilité de contacter l'association via un chat ou une adresse mail. Concernant les réseaux sociaux, SOS Homophobie souhaite développer un contre-discours positif.

50 établissements scolaires ont bénéficié de sensibilisations. 75 établissements souhaitaient également une intervention de l'association, d'où l'importance de renforcer les actions dans les écoles, collèges, lycées. SOS Homophobie souligne l'importance d'une communication où chacun puisse se sentir concerné (femme, trans, personnes racisées...). Se pose la question des bénévoles : comment recruter pour en avoir plus, comment les former et les prendre en charge au mieux. Importance des moyens de communication, de l'affichage et la diffusion des contacts et réseaux utiles.

Inter-LGBT (Virginie Combe) : une quarantaine d'associations sont représentées par l'Inter-LGBT. L'association note une large proportion de discriminations intersectionnelles, sérophobes, et contre les travailleurs et travailleuses du sexe. Le collectif note aussi la nécessité d'agir dans le domaine scolaire et périscolaire, pour le bon accueil des jeunes LGBT et des familles LGBT.

AREMEDIA (Aline Peltier) et **Paris Aide aux victimes (Katia Legret)** : souhaitent que le réseau soit efficace afin de mieux connaître les ressources et permettre d'orienter les personnes vers les structures pertinentes en fonction des besoins.

Direction de la jeunesse et des sports (Iréna Badalova) : ouverte à la promotion de formations vers les animateurs jeunesse de l'arrondissement. Une soirée de prévention des conduites à risques à destination des jeunes sera organisée avant l'été.

Le MAG LGBT (Omar DIDI) : le MAG LGBT assure notamment des permanences, des groupes de dialogue intersectionnels, et des interventions en milieu scolaire par des jeunes bénévoles. Le MAG LGBT note un nombre important de harcèlement de personnes LGBT en milieu scolaire et assure de sa disponibilité pour les interventions dans le 10^e arrondissement.

Collège Louise Michel (Béatrice Corfa infirmière) : une sensibilisation des professeurs est nécessaire, mais aussi de tout le personnel non-enseignant. En effet, le harcèlement se passe souvent dans la cour de récréation ou en dehors de la salle de classe. Une sensibilisation des infirmières scolaires est également importante. La sensibilisation des jeunes par des professionnels peut aussi passer par l'apprentissage de l'estime de soi.

Ensuite une sensibilisation quant aux témoins des violences est nécessaire.

Maison de la Vie associative et citoyenne du 10^e (Camille Legault) : propose des locaux aux associations qui en font la demande. Camille Legault est en demande d'un solide réseau d'interconnaissance

Planning familial (Estelle Lépine) : accueil, animation avec classes et associations. Un travail est effectué sur les représentations. Besoin d'un réseau permettant d'apporter des solutions quant à



Réseau d'aide aux victimes LGBTQI+

20 mars 2019

Mairie du 10^e

l'orientation des jeunes. Il serait pertinent de transmettre au commissariat une fiche reprenant l'ensemble des coordonnées des associations

Équipe de développement local (DDCT Sandra Talbot, Jeanne Baxerres) : chaque troisième jeudi du mois est organisé un échange inter-professionnel thématique (lutte contre les discriminations, comment impliquer les jeunes...)